

, ORGANISATION

VILLE DE SAINT-JULIEN DECONCELLES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES LE LYS DE LA VALLÉE & GABRIEL DESHAYES



LES HORAIRES D'ÉCOLE

9 h - 12 h et 14 h - 16 h 15, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

LE MERCREDI

Le mercredi, les enfants des écoles élémentaires ont classe de 9 h à 12 h.

À partir de 12 h, 3 choix sont possibles :

- Vous venez chercher votre enfant à l'école entre 12 h et 12 h 30, sans surcoût.
- Votre enfant déjeune à la restauration scolaire. Vous venez le chercher au P'tit campus* entre 13 h 30 et 14 h**.
- Votre enfant déjeune à la restauration scolaire puis reste à l'accueil de loisirs situé au P'tit campus. Il quitte l'établissement entre 17 h et 19 h***.
- * 8 rue de la Loire
- ** Pour le coût d'un repas
- *** Pour le coût d'un repas et d'une demi-journée en ALSH



UNPROJET PARTAGÉ

Ce projet d'actions, concerne l'année scolaire 2019-2020. La commission extra-municipale « Vie scolaire » permet de rester au plus proche des réalités, en concertation avec les différents acteurs.

Cette commission est composée d'élus, des équipes pédagogiques des écoles publiques et privées, d'ATSEM, des associations de parents d'élèves et d'agents municipaux du service Vie scolaire. Le projet 2019-2020 prend également en compte le bilan réalisé en fin d'année auprès des enfants.

UNE QUESTION?

En cas d'interrogations, remarques ou attentes particulières, le Service Vie scolaire de la Ville répond aux auestions des parents.

Par téléphone au 02 40 54 10 40

Par mail à viescolaire@saintjuliendeconcelles.fr





LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRI-ÉDUCATIES (TAP) PERMETTENT AUX ÉLÈVES D'ACCÉDER À DE NOUVELLES ACTIVITÉS CULTURELLES, ARTISTIQUES ET SPORTIVES. CES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES SONT PENSÉES EN ARTICULATION AVEC LE PROJET D'ÉCOLE ET CONTRIBUENT À L'ÉPANOUISSEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS.





Les Temps d'Activités Péri-éducatifs (TAP) contribuent au développement l'autonomie des enfants, en complémentarité du temps scolaire. Une réflexion dans le cadre de la commission extra-municipale « Vie scolaire » est menée chaque année afin de proposer des actions complémentaires aux projets des écoles. Les TAP sont proposés aux enfants des écoles élémentaires, de 12 h à 14 h (sauf le mercredi). Certaines activités sont développées lors de l'offre éducative de l'accueil périscolaire à partir de 16 h 15 (fin de scolarité) dans le respect du rythme, de la volonté des enfants et des actions existantes. Ces activités sont entièrement gratuites.





Le projet 2019 - 2020

Les ateliers sur inscription sont organisés par cycles de 5 séances à la fréquence de 45 min par semaine. Ils sont proposés par des partenaires associatifs. Chaque enfant pourra bénéficier d'au moins une activité au cours de l'année.

Langue des signes française

Par le jeu, les enfants découvrent la langue des signes avec l'association La Graine Bleue. Un moyen ludique de les sensibiliser au handicap. C'est aussi une façon de développer la motricité, la gestuelle et de prendre le temps de se regarder pour parler. Les ateliers sont abordés à travers des jeux adaptés par l'approche théâtrale, des chansons, des contes ou encore des lectures.

Auto-massage

L'association Douce Métamorphose propose aux enfants de profiter d'un temps de bien-être associé à l'apprentissage du respect de soi et des autres. Ils apprennent un enchaînement de mouvements pour se masser mutuellement la tête, le cou, les épaules, les bras et le dos.

Découvertes scientifiques et techniques

Les enfants découvrent la nature, s'initient à l'éducation scientifique (cyle de l'eau), à la création de recettes naturelles (limonade d'orties...) avec l'association « De la Porte à Côté ».

Projet

L'atelier propose aux enfants de créer leur projet collectif en l'élaborant de A à Z (boum, initiation à la sécurité routière, tournoi sportif...). Uniquement pour les CM1 et CM2

Sports

Encadré par un animateur municipal, l'atelier propose de la boxe, du disc golf, du golf, de la sabarcane et de la course d'orientation.

Théâtre d'improvisation, option clown

Avec l'association « La Porte à côté », les enfants développent leur créativité par l'invention d'une histoire, d'un personnage et évoluent dans l'écoute d'eux-mêmes et des autres.

Des ateliers encadrés par des agents d'animation municipaux diplômés. Ils fonctionnent sur l'année scolaire, en alternance sur les deux écoles élémentaires. La participation des enfants se fait sur la base du volontariat.

Sports

L'atelier propose, selon l'âge des enfants, de l'athlétisme, du volley, de la boxe, des jeux traditionnels, de l'ultimate, de la sarbacane, du roller et du baseball.

Ces ateliers sont sur participation libre de septembre à octobre puis sur inscription pour le reste de l'année.

Atelier arts plastiques

Découverte de différents matériaux et de différentes techniques pour produire des œuvres.

Grand ieux et ieux de cours

Découverte et pratique de jeux collectifs.

Atelier jeux de sociétés

Initiation aux règles des jeux de plateaux, apprendre à jouer, apprendre aussi « à perdre ».





Les inscriptions

POUR LES CP ET CE1

Les inscriptions aux activités se font en classe, avec l'aide des enseignants, avant chaque période de vacances scolaires.

Les parents seront informés des activités choisies par leur enfant avant chaque vacances.

Pour les CE2, CM1 et CM2

Les inscriptions sont réalisées, avec l'aide des agents municipaux, d'abord en septembre puis en janvier.

	Septembre	Janvier
Le Lys de la Vallée	du 24 au 27	du 6 au 10
Gabriel Deshayes	du 16 au 20	du 13 au 17



Les parents seront informés des activités choisies par leur enfant avant les vacances de la Toussaint.

